

En janvier 2022, 5 totems (TRI-tem) jalonnent les ports du Bassin : Audenge, La Hume, Claouey, Andernos et Cassy. Leur double écran LED offre un visuel du niveau de l'eau dans les 3 ports en temps réel, ainsi que le niveau attendu à la prochaine marée haute.

La couleur du haut de l'écran indique le risque de submersion marine :

ABSENCE DE RISQUE

Vert:

Absence de risque

RISQUE MODÉRÉ

Orange:

Risque modéré

(de débordement sur les points terrestres les plus bas à la prochaine marée haute)

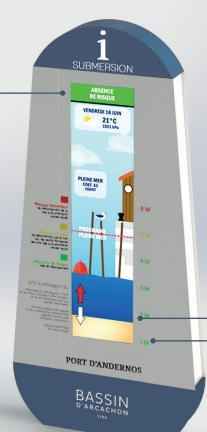


Rouge:

Risque important

(de débordement de la mer à la prochaine marée haute)

La partie supérieure de l'écran donne des informations sur le coefficient de marée, l'horaire de la pleine mer ainsi que sur les conditions météo du jour et du lendemain (vent, pression...).



 Les vagues bleues indiquent le niveau actuel de la marée en cours.

 La ligne en pointillés rouges représente le niveau maximal attendu à la prochaine pleine mer (y compris surcote)

 Les quais et le fond du port sont représentés. VENDREDI 18 JUIN
21°C
1021 UP
1021 UP
1021 UP
1021 UP
1031 UP

 Les 2 flèches du bas indiquent si la marée monte ou descend.

L'échelle à droite de l'écran est en côte marine : elle permet de lire la hauteur d'eau et les niveaux de risques.

BASSIN

(3)

POURQUOI ? QUELLE EST SON UTILITÉ ?

Le TRI-tem permet de surveiller le risque d'inondation par submersion marine. En cas de submersion marine le port peut devenir inaccessible et dangereux, comme en témoignent les photos suivantes.



Photo prise le 2 mars 2018.

Cette photo a été prise après de forts coefficients. Des vents forts avaient alors augmenté le niveau naturel de l'eau de 70 cm! En atteignant les 5,5 m CM, cette surcote importante a causé un débordement comme l'indiquent les laisses de mer : cela représente un danger réel sur ce site et donc un niveau rouge!



Cette photo a été prise lors de la tempête Sébastien. L'eau a dépassé les quais et inondé la route du port ce qui rend l'accès impossible! Avec une hauteur d'eau atteinte de 5,3 m CM c'est un niveau rouge pour le port d'Andernos! Le risque est réel sur ce site!





Afin d'anticiper et de partager avec la population ces informations, le TRI-tem propose un visuel du niveau d'eau au port de Claouey, Andernos-les-Bains et Cassy.



COMMENT ÇA MARCHE?

Une plateforme en ligne intègre un ensemble de modélisations qui permet de calculer et prévoir les conditions météo-océaniques et les surcotes (plateforme Seamafor d'ACTIMAR) à 3 jours. Ces modèles utilisent un grand nombre de données, dont notamment celles du SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine) et de différents réseaux d'observations (CANDHIS, IOCTIDE ou NDBC). Les informations relatives à la marée en cours sont télétransmises au TRI-tem qui les affiche en temps réel.

Pour l'instant accessible uniquement aux collectivités et services de l'Etat pour en affiner l'usage, les données de la plateforme auront vocation à être partagées pour visualiser les informations n'importe où, n'importe quand.

Vu la complexité des phénomènes en jeu, les résultats présentés sur le TRI-tem, sont à considérer avec beaucoup de prudence. Il permet toutefois dès à présent de proposer une anticipation du risque de submersion marine et d'adapter les mesures de gestion en conséquence (fermeture de l'accès au port par exemple).



UN OUTIL INSCRIT DANS UNE DÉMARCHE NATIONALE



Après la tempête XYNTHIA en 2010, l'état a identifié le Bassin d'Arcachon comme « **Territoire à Risque Important d'inondation** ».

L'identification T.R.I. entraine plusieurs obligations pour le territoire. Notamment, l'obligation de mettre en place une stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI). Cette stratégie fixe les objectifs de réduction des conséquences dommageables des inondations potentielles et des propositions adaptées au territoire, qui doivent être ensuite déclinées en programme d'actions de prévention des inondations (appelé P.A.P.I.). Celui-ci a été labellisé par l'Etat en 2019, et le TRI-tem est un exemple des actions prévues dans le cadre de ce programme ! Les démarches SLGRI et PAPI sont portées par le SIBA à la demande des 10 communes riveraines du Bassin d'Arcachon.

Par ailleurs, un Plan de Prévention du Risque Inondation par Submersion Marine (PPRISM) a été approuvé en avril 2019 par arrêté préfectoral ; ce document s'impose aux P.L.U.

Le SIBA exerce officiellement, depuis le 1er janvier 2018, la compétence GEMAPI (GESTION des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) pour le compte de la COBAS et de la COBAN et en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des eaux du Bassin versant et Etangs du Littoral Girondin.

Actuellement, le SIBA déploie les actions dans le cadre du « PAPI » (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) à savoir :

- Des études précises pour améliorer la connaissance du risque : risque = aléas (tempête, niveau de la marée...) + enjeux (zone habitée ou pas, présence d'établissements hospitaliers ou scolaires ...)
- Des actions de sensibilisation pour maintenir la culture du risque et garder en mémoire les précédents évènements
- Le développement d'outils de surveillance et de prévision (plateforme SEAMAFOR, stations de mesure)
- L'intégration du risque dans les documents d'urbanisme et de prévention (plans communaux de sauvegarde, document d'information mis à disposition des habitants (DICRIM), ...)
- Un état des lieux des ouvrages, des zones tampon naturelles pour freiner la submersion
- Un diagnostic de vulnérabilité des secteurs déjà repérés en Risque Important d'inondation par submersion marine
- L'accompagnement des communes pour intégrer à tous les niveaux ce risque...

Le TRI-tem fait partie intégrante de ce programme d'actions dont la labellisation a été accordée début 2019 par l'Etat. A la suite de cette expérimentation, si elle est concluante, d'autres TRI-tem devraient être déployés sur les sites soumis au risque de submersion (préférentiellement les ports).

Le développement total d'un seul de ces 3 TRI-tems coûte environ 20 000 € T.T.C. mutualisé à l'échelle de la COBAN, et subventionné par l'Etat et l'Europe à hauteur de 80%.

